

# Le Plan de Continuité d'Activité

DES SOLUTIONS POUR VOTRE ENTREPRISE



Prévention des risques professionnels





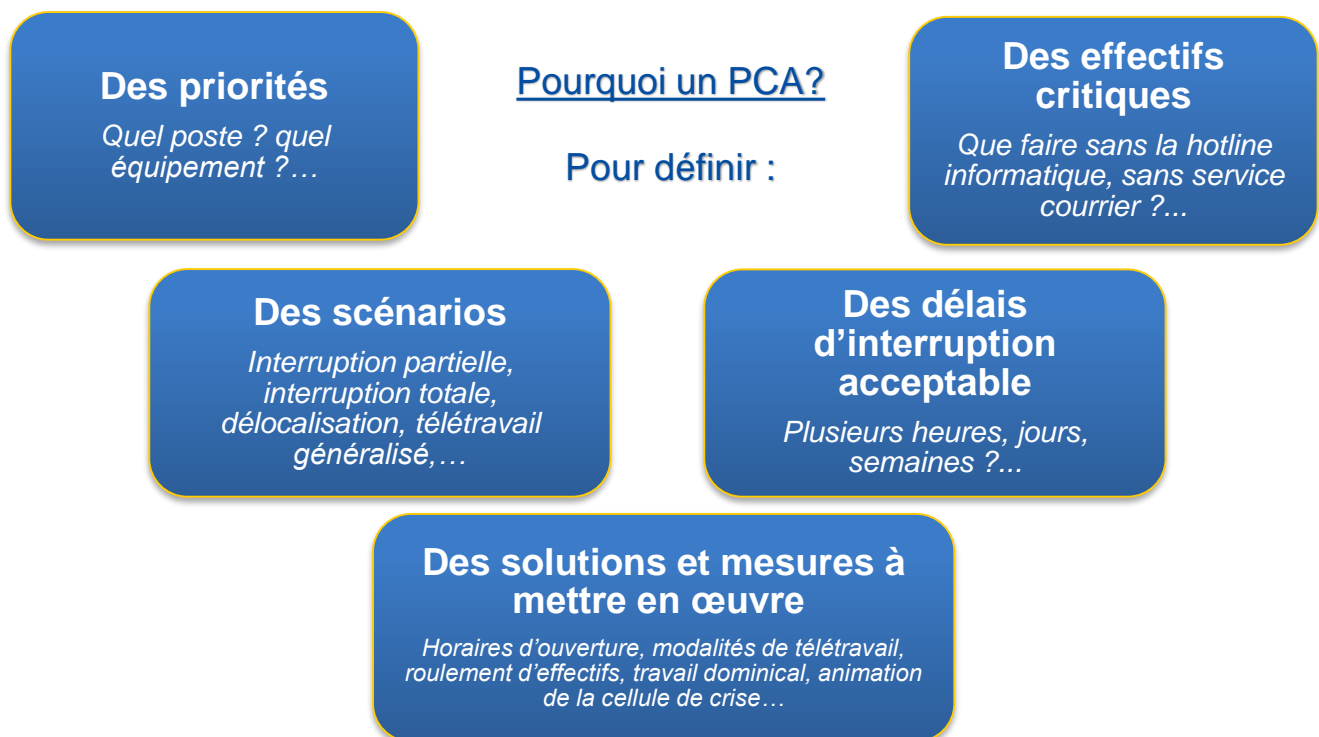
# LES OBJECTIFS D'UN PCA

Le Plan de Continuité d'Activité regroupe toutes les actions à mener pour **protéger les salariés pour faire face à des situation inédites** (pandémie ou autres facteurs externes). Il répond à un double objectif :

- Maintenir l'activité essentielle de l'entreprise, éventuellement en mode dégradé,
- Protéger les salariés.

Si ces deux objectifs entrent en conflit, la sécurité et la santé des salariés doivent toujours l'emporter. En effet, si le PCA n'est pas obligatoire, **le code de travail oblige les employeurs à mettre en place des mesures protégeant la santé et la sécurité des salariés.**

Le PCA rassemble l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services ou d'autres tâches opérationnelles essentielles ou importantes de l'entreprise, puis la reprise planifiée des activités.



## Qu'est ce qu'une situation inédite?



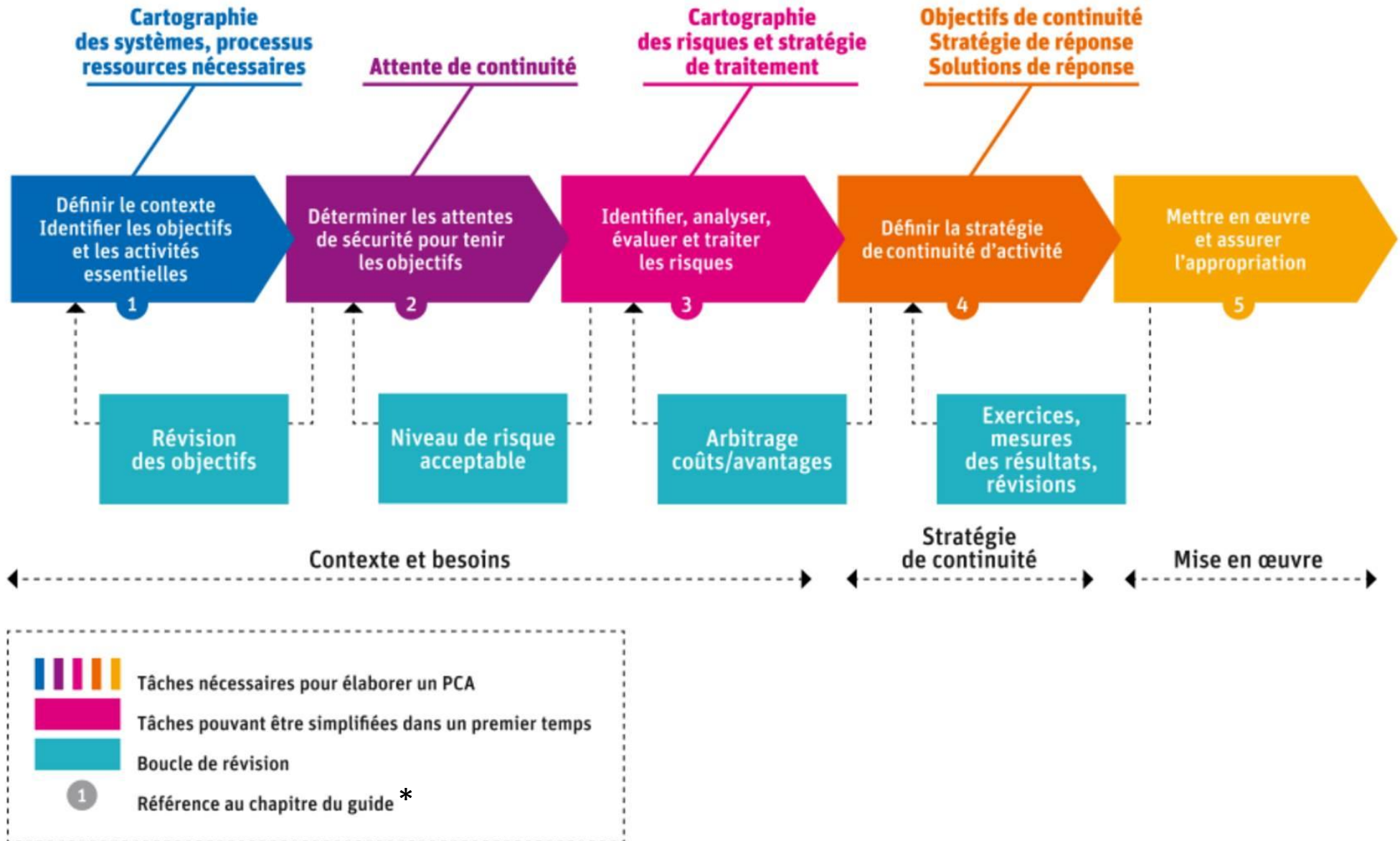
Une situation inédite peut être de plusieurs natures :

- Catastrophes naturelles ou sanitaires (intempéries, inondations, séismes, pandémies...)
- Accidents majeurs (coupures électriques prolongées, interruptions de transports...)
- Cyberattaques, actions malveillantes

Mais également des événements perturbateurs : Accident du travail, maladies, disparation d'une personne clé, produits défectueux, incendie, vols, sabotages, coupure électrique...



# DÉMARCHE D'ELABORATION D'UN PLAN DE CONTINUITÉ





# LES REGLES DE BASE EN CAS D'URGENCE

## S'ORGANISER

### Se tenir informé de la situation

Recevoir des alertes  
Récupérer les consignes et informations données par les autorités publiques

### Se mettre en mode crise

Evaluer la gravité  
Constituer une cellule de crise  
Communiquer en interne et en externe

### Identification des organismes relais



## AGIR

### Se délocaliser en cas de site inutilisable

Transfert de données  
Transfert physique  
Télétravail

### Rétablir l'activité le plus tôt possible

#### Se protéger

Protéger son personnel et le lieu de travail  
Système d'information  
Installations

### Maintenir une activité minimale en passant en mode dégradé



## RESSOURCES UTILES

- [\\* : « Guide pour réaliser un plan de continuité d'activité » - SGDSN](#)
- [« Kit PCA à l'usage du chef d'entreprise en cas de crise majeure » - DGE – CGPME](#)
- Norme ISO 22301 sur la continuité d'activité
- [« Plan de Continuité d'Activité » - IESF](#)

